L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895!

Suivez-nous sur
Municipalité de Scott
www.municipalitescott.com

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE !

VOLUME 18 NUMÉRO 11 | NOVEMBRE 2022

ACTIVITÉS DES FÊTES 2022

CONCOURS « ILLUMINE TON VILLAGE! »

À VOS DÉCOS - C'EST PARTIE POUR NOTRE CONCOURS DE DÉCORATION DE NOËL!

Notre objectif est toujours le même : que le Père Noël nous trouve facilement le 24 décembre au soir en plus d'ajouter de la magie dans notre magnifique village.

*Concours décorations extérieures *

CONCOURS « MON BEAU SAPIN »

ON VA SE LE DIRE : ON ES-TU FIER DE NOTRE SAPIN DE NOËL!?

Tellement qu'on a décidé d'en faire un concours! On cherche LE SAPIN de Noël, qu'il soit gros, rose, en plume ou autre - on veut le voir!

Pour participer à nos deux concours, vous avez jusqu'au vendredi 16 décembre pour nous envoyer vos photos à loisirs@municipalitescott.com

CHASSE AUX LUTINS COQUINS!!!

10 DÉCEMBRE

Nos ✶✶✶ de coquins de lutins sont de retour et ils ont une fois de plus envahi le Boisé du Centre de Loisirs Atkinson!

Le VRAI Père Noël sera sur place!

Les permis de chasse aux lutins seront bientôt disponibles

Suivez-nous sur la page Facebook des Loisirs de Scott pour plus de détails!

Bienvenue Michel!

L'équipe municipale est fière d'accueillir à titre de directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Michel Lefebvre

Félicitations & bon succès!

418-387-2037 poste 3105
dg@municipalitescott.com

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Venez porter vos denrées au bureau de la Municipalité, elles seront remises à un organisme de la région

Ensemble, on peut faire la différence!

DATES À RETENIR

DÉCEMBRE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26 BUREAU FERMÉ	27 BUREAU FERMÉ	28 BUREAU FERMÉ	29 BUREAU FERMÉ	30 BUREAU FERMÉ	31

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 BUREAU FERMÉ	3 BUREAU FERMÉ	4 BUREAU FERMÉ	5 BUREAU FERMÉ	6 BUREAU FERMÉ	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

BUREAU MUNICIPAL

Municipalité de Scott
1070, route Président-Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : (418) 387-2037
info@municipalitescott.com

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU JEUDI
DE 8H À 12H ET DE 13H À 16H30

VENDREDI
DE 8H À 12H

Assemblée du conseil municipal à 19h30 au 1, 8e rue, Scott
Gros rebuts
Versement de taxes
Cueillette sélective recyclage
Cueillette des ordures ménagères

À LIRE *CE MOIS-CI*

- Votre conseil… en bref
- Installer une boîte aux lettres
- Nouveau projet de jumelés
- Famille sans fumée
- Service sécurité incendie
- Bibliothèque
- Fadoq
- CRE Emploi
- Qualité de vie
- Soyez prêt pour l'hiver
- Bénévoles recherchés

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance extraordinaire du 28 octobre 2022

- Dépôt d'un projet de résolution PPCMOI pour l'ajout d'un usage - Terre d'Accueil (rue de jumelés).
- Adoption de la structure salariale révisée en octobre 2022.
- Engagement de Monsieur Michel Lefebvre à titre de directeur général et greffier-trésorier.
- Création d'un service de développement et nomination de Marie-Michèle Benoit à titre de directrice de projet pour l'année 2023.

Séance ordinaire du 1er novembre 2022

- Dépôt des états comparatifs de l'état des revenus et dépenses pour l'année 2022.
- Dépôt de l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) du projet urbanistique.
- Autorisation de signature pour le projet de mise aux normes dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- Renouvellement du contrat d'assurance MMQ.
- Vente de parcelles de terrains et autorisation de signature;
  - Lot 2 721 588
  - Lot 2 721 589
- Dépôt du rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.
- Dépôt d'un mémo juridique sur la problématique dans la zone VIL-1.
- Acceptation d'une offre de services de Tetra Tech QI inc. pour l'accompagnement technique dans la réfection des trottoirs et de la piste multi-fonctionnelle dans la rue du Pont, rue Drouin, route du Président-Kennedy et dans le parc linéaire afin de réviser les accès piétonniers et les accès pour la circulation des cyclistes.
- Approbation de la programmation des travaux TECQ 2019-2023
- Autorisation à Destination Beauce pour l'installation d'une structure du mot Beauce sur les lots 2 721 504 et 2 721 507.
- Refus d'un projet de résolution PPCMOI pour l'ajout d'un usage « service » situé au 87, rue du Torrent.
- Dépôt d'un projet de résolution PPCMOI pour l'ajout d'un usage multifamilial, lot 6 490 747.
- Acceptation de la dérogation mineure située au 30, rue des sapins afin de permettre l'implantation d'un bâtiment secondaire en cours avant.
- Acceptation de la dérogation mineure située au 295, rue Drouin afin de permettre l'implantation d'un bâtiment secondaire fait de toiles et de conteneurs.
- Acceptation d'une demande d'installation d'un abri temporaire sur le lot 2 898 475, appartenant à la municipalité.
- Refus d'une demande d'acquisition de terrain, lot 2 721 475.
- Dépôt d'une demande pour l'adhérence à un programme d'aide pour des produits écologiques féminins.

INSTALLER UNE BOÎTE AUX LETTRES DEVANT SA PROPRIÉTÉ SITUÉE SUR UNE RUE MINISTÉRIELLE

Lorsqu'on décide d'installer une boîte aux lettres devant sa propriété, on doit avant tout s'adresser au Centre de services du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour connaître les normes d'installation. En voici quelques-unes :

- La boîte ne doit pas empiéter sur l'accotement afin de ne pas nuire aux travaux d'entretien de la route ni à la sécurité des cyclistes qui y circulent;
- La boîte ne doit comporter aucun réflecteur pouvant créer de la confusion avec les éléments de signalisation routière en place;
- La boîte doit être bien fixée à son support de telle manière qu'elle ne puisse s'en séparer si elle est frappée par un véhicule routier;
- Le support de la boîte doit être en bois ou en métal léger et conçu de telle manière qu'il puisse se renverser sous impact.

Famille sans fumée

POUR DES P'TITS POUMONS ROSES ET EN SANTÉ

NE FUMEZ PAS EN PRÉSENCE DE VOS ENFANTS.

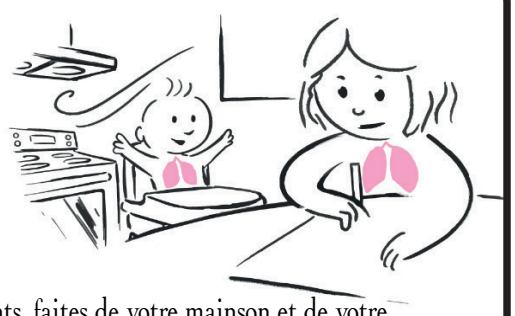

Afin de protéger la santé des enfants, faites de votre mainson et de votre voiture des zones 100% sans fumée en tout temps. www.famillesansfumee.ca

NOUVEAU PROJET DE JUMELÉS

A PARTIR DE 279 000$

GESTION IMMOBILIÈRE RIVE-SUD

INFO :581-224-6593

COUVOIR SCOTT
GÉNÉRATEUR DE QUALITÉ
1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
info@couvoirscott.com
Tél.: 418 387-2323
Téléc.: 418 387-2695
90 Depuis 1931

Centre de Beauté l'Oasis esthétique
418 387-6682
www.centredebeauteloasis.com
oasis387@axion.ca
6, 3e Rue, Scott, QC G0S 3G0
Esthétique • Électrolyse • Laser • Soin anti-âge
Nathalie Fournier, propriétaire

Gestion Ricky inc.
Excavation et déneigement
Téléphone : 418-386-0559

Bur. : 418 387-6878
Cell. : 418 997-7448
ÉLECTRICITÉ DE LA CHAUDIÈRE
Stéphan Mesquita, prop.
Maître électricien
329, rue du Pont
Scott, QC G0S 3G0
smesquita@electricitechaudiere.com

LES IMPRESSIONS Reflet inc.
OSEZ COMPARER NOS PRIX
17, rue Commerciale
Saint-Anselme (QC) G0R 2N0
418 885.4848
CARTES D'AFFAIRES | ENVELOPPES | DÉPLIANTS | EN-TÊTES DE LETTRE
AFFICHES | BROCHURES | FACTURES | CALENDRIERS | POCHETTES DE PRESSE
ET PLUS ENCORE...
IMPRESSION OFFSET | IMPRESSION NUMÉRIQUE | SERVICE D'INFOGRAPHIE

Service incendie de Scott
1070, route Kennedy, Scott, (Qc) G0S 3G0
Téléphone caserne: (418) 386-5663
Directeur incendie cell : (418) 576-4727
Télécopieur: (418) 387-1837
dirfeu@municipalitescott.com

Des nouvelles de votre Service de Sécurité Incendie

COMMENT PRÉVENIR LES INCENDIES AU TEMPS DES FÊTES

- En vue des préparatifs du temps des fêtes, soyez à l'affût des risques d'incendie pouvant survenir avec vos décorations et sachez quoi faire pour être moins exposé aux dangers du feu.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie?

- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinthes, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.

Après les Fêtes, nous vous invitons à venir vous débarrasser de votre sapin de Noël en le déposant au **garage municipal sur la route Carrier**.

- Ne rangez pas votre sapin à l'intérieur ou à l'extérieur près de votre maison et ni dans le garage. Un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux et ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et provoquer un incendie. De plus, leur combustion produit d'importantes quantités de créosote; dépôts inflammables qui ne peuvent être retirés que par un ramonage.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.)

LES AUTRES DÉCORATIONS

- Ne décorez jamais le sapin avec des chandelles.
- Ne suspendez pas de décorations ni aucun autre objet sur un cordon électrique et ni sur un jeu de lumières.
- Ne décorez jamais le dessus de la cheminée avec des branches de résineux naturels comme les sapins, pins ou épinettes. Elles s'assèchent rapidement et peuvent prendre en feu facilement.
- Attention à toute décoration qu'on serait tenté de suspendre proche des systèmes de chauffage au bois. Elles pourraient s'enflammer lorsqu'on fait une attisée.
- Évitez l'utilisation des décorations en crêpe. Elles s'enflamment facilement. Crêpe: Tissu léger présentant de fines frisures en surface.

Voici nos activités en octobre 2022:

- **Mercredi 5 octobre, vers 13h30 : entraide avec le camion-citerne pour un feu de bâtiment agricole sur la rue des Érables à St-Lambert-de-Lauzon. Plusieurs services incendie sont intervenus afin de supporter les pompiers locaux. Le bâtiment est une perte totale.**
- **Jeudi 13 octobre, vers 23h : intervention sur la rue Royer pour un feu d'installation électrique. Les forts vents ont fait casser un arbre qui est tombé sur les lignes à haute tension, ce qui a provoqué l'incendie.**
- **Lundi 24 octobre, vers 9h35 : intervention sur la rue Drouin pour un feu à ciel ouvert non conforme.**
- **Vendredi 28 octobre, vers 13h45 : entraide générale à Saint-Bernard pour un incendie dans un bâtiment agricole sur la rue Saint-Georges. Plusieurs services incendies ont été demandés dus au risque de propagation ainsi que la complexité du bâtiment. Heureusement personne n'a été blessé et les dommages sont limités au lieu d'origine.**
- **Lundi 31 octobre, participation du Service de Sécurité Incendie à l'activité de l'Halloween conjointement avec le Service des loisirs. Cette activité a une fois de plus été un succès, les rues étaient envahies de petits Halloweeneux!**

JAMAIS DE RÉCHAUD AU PROPANE OU AU BUTANE À L'INTÉRIEUR!

Les **réchauds de type brûleur de camping** produisent une grande quantité de monoxyde de carbone (CO), un gaz qui n'a ni odeur ni couleur.

Dans un lieu fermé comme la maison, le garage ou la roulotte, le monoxyde de carbone se répand vite sans que personne ne s'en rende compte.

Ce gaz peut gravement intoxiquer ceux et celles qui s'y trouvent et même entraîner la mort. Le danger est bien réel.

Dehors, les brûleurs!

IMPORTANT : Surveillez enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placez ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Éteignez-les lorsque vous quittez la pièce.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le Service de Sécurité Incendie de Scott : dirfeu@municipalitescott.com

Nicolas Roy
Directeur du Service de Sécurité Incendie de Scott

Merci à nos généreux commanditaires

ARBORICULTURE RENAULD VACHON INC.
Tél.: 418 387-8376
1-855-387-8375
Cell.: 418 386-7457
ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX, TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE, DÉSSOUCHAGE ET PLANTATION D'ARBRES, DE POMMIERS, D'ARBUSTES ET DE HAIES
essouchage@hotmail.com

Vous avez des idées plein la tête, mais vous ne savez pas par où commencer?
Développement économique Nouvelle-Beauce accompagne les entreprises dans leur projet de démarrage, d'implantation, de croissance et de relève.
Contactez-nous au (418) 386-1608 ou info@denb.ca

CONSTRUCTION MARCOUX
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
R.B.Q.: 8224-6166-38
Stéphane Marcoux
Tél.: 418 387-9556 • Fax: 418 387-7986
marcouxconstruction@gmail.com
65, rue Bellevue, Scott, Qc G0S 3G0

Emile Bilodeau et fils inc.
Tél. : 418 475-6655
Téléc. : 418 475-4429
Décoration • Quincaillerie
Matériaux de constructions
TIMBER MART
1153, rue St-Georges, St-Bernard (Québec) G0S 2G0

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
ecce terra
www.ecceterra.com
418 387-5004

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.
• RÉSIDENTIEL • NACELLE • PLAFOLIFT
• INDUSTRIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE
(418) 387-3040
Pierre-Luc Drouin
Entrepreneur électricien
www.jonctionelectrique.com
68, rue Lemieux
Scott (Québec) G0S 3G0
jcelec@globetrotter.net

Josée Roy
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à Brunet
36-1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au Vendredi :9h à 21h * Samedi : 9h à 17H * Dimanche 10h à 17h

FABRICATION CLEMENT Inc.
Spécialiste tiroirs - Meubles sur mesure
Clément Marcoux, prop.
Tél. : 418 387-6286
Téléc. : 418 387-6582
1514, route Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

ENTRETIEN DE PELOUSE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
Tonte de pelouse, déchaumage aération, fertilisation
ENTRETIEN PAYSAGER
Taille d'arbre et arbuste
Entretien de plate-bande
Balayage d'entrée
MINI-EXCAVATION
Terrassement
Transport de gravier
Béchage de jardin
Pose de tourbe
DÉNEIGEMENT
PAYSAGEMENT JODEM & FILS
418 389-4814
St-Isidore, QC
KARL DEBLOIS
R.B.Q. : 5698-9668-01

Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895!
ESPACE PUBLICITAIRE DISPONIBLE
418 387-2037

IGA Veilleux
Francis Veilleux, *propriétaire*
1000, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
Téléphone : (418) 386-5744
148, rue Principale, Saint-Apollinaire
Téléphone : (418) 881-3112

LE CLUB fadoq **DE SCOTT**
vous invite à ses activités de décembre 2022.

Mardi 6 décembre

TOURNOI DE JOFFRE
13h à la Salle St-Maxime

Mardi 20 décembre

TOURNOI DE 500
13h à la Salle St-Maxime

INFORMATION OU RÉSERVATION

Louis : 418-387-6807
Angèle : 418-387-4768
Huguette : 418-387-2400

CRE CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Emploi

UN ACTEUR MAJEUR pour votre retour en emploi

www.crebe.qc.ca
info@crebe.qc.ca

SAINT-GEORGES
11400, 1re Avenue, local 110
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
418 227-5445

SAINTE-MARIE
1035, boul. Vachon Nord, local 500
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
418 386-4445

Afin de bien profiter de votre véhicule motorisé (vtt, motocross ou motoneige) et de RESPECTER VOTRE VOISINAGE, on vous rappelle que vous devez circuler dans les endroits prévus à cet effet uniquement.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le règlement sur la Qualité de vie, disponible au www.municipalitescott.com

SOYEZ PRÊTS POUR L'HIVER

STATIONNEMENT DE NUIT
Le stationnement dans les rues est interdit de 23h à 7h du 15 novembre au 31 mars.

L'IMPORTANCE DE BALISER VOTRE TERRAIN
Il appartient au propriétaire de prendre les précautions nécessaires afin de baliser les limites de son terrain et de protéger ses arbres, sa haie et ses équipements. De plus, balisez près des bordures de rue ou pour ceux qui n'en ont pas, à 4 pieds de la fin de l'asphalte pour aider le travail des déneigeurs.

BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES
Lors des jours de collectes, assurez-vous de placer vos bacs sur votre terrain et non sur la voie publique ou sur le trottoir.

*Ce simple geste facilite le travail de nos employés et assure des opérations de déneigement plus efficaces!

GESTION DE LA NEIGE SUR VOTRE TERRAIN
Il est défendu de pousser, jeter, souffler de la neige ou de la glace dans les rues, allées, places publiques, voisins et trottoirs.

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRE
Vos abris et clôtures à neige peuvent être érigés du 15 octobre au 1er mai.

SENTIERS DE RAQUETTE

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à entretenir nos sentiers de raquette.

SURVEILLANTS PATINOIRE

OFFRE D'EMPLOI

pour la saison 2022-23

Envoie ta candidature!

Contactez-nous à loisirs@municipalitescott.com